

Fiche de mesure N° 160025 - Synthèse

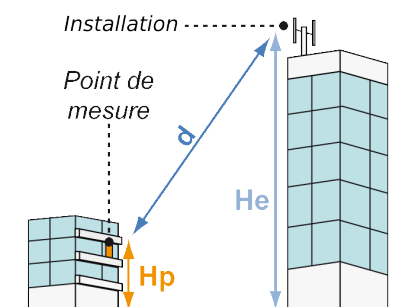
Mesuré réalisée le 10/09/2020 à 13:10 Réf. dossier MCR 133695
 Par le laboratoire EXEM Réf. rapport laboratoire R_SO9354_2_2
 Localisation du point de mesure 322 Chemin de la Richardière, 38410, SAINT-MARTIN-D'URIAGE

Environnement Lieu d'habitation Mesure effectuée A l'extérieur

Mesure effectuée suivant le protocole ANFR/DR/ANFR/DR 15-4

Positionnement des installations visibles du point de mesure

Hp (hauteur du point de mesure) : 4.50 m



(Schéma type : dans certains cas, Hp est supérieur ou égal à He)

Installations visibles du point de mesure	He (hauteur de l'installation)	d (distance point de mesure/installation)
Autres	10 m	29 m
Radiotéléphonie	13.8 m	30 m

Conclusion du rapport de mesure

Le rapport de mesure conclut au **respect** des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002.

Résultat de l'évaluation globale de l'exposition (cas A du protocole)

Le niveau global d'exposition est le résultat de la mesure des champs électromagnétiques émis globalement par l'ensemble des installations environnant le point de mesure, visibles ou non, qui sont en fonctionnement au moment de la mesure.

Niveau global d'exposition : 1.47 V/m

Rappel : la valeur limite la plus faible fixée par le décret du 3 mai 2002 est 28 V/m.

Résultat de l'évaluation détaillée de l'exposition (cas B du protocole)

Une évaluation détaillée de l'exposition a été réalisée. Le résultat de ces mesures détaillées est présenté agrégé par service (colonne mesure), suivi, le cas échéant, du résultat d'un calcul d'extrapolation (colonne extrapolation). Seuls les résultats de mesure supérieurs à 0,05 V/m sont mentionnés.

Service	Bande de fréquence (MHz)	Mesure	Extrapolation	Valeur limite la plus faible du service
Services HF	0,1-30	-		28 V/m
PMR (Réseaux radio mobile professionnels)	30-87,5 (hors TV)	-		28 V/m
Radiodiffusion sonore (FM – RNT)	87,5-108/174-223	-		28 V/m
PMR - balises	108– 880/921–925	-		28 V/m
TV	47-68/470-790	-		28 V/m
TM 700 (Téléphonie Mobile en 700 MHz)	703-788	-	-	36 V/m
TM 800	791-821	0.81 V/m	-	39 V/m
TM 900	925-960	0.68 V/m	-	41 V/m
Radars - balises - FH	960-1710	-		42 V/m
TM 1800	1805-1880	0.25 V/m	-	58 V/m
DECT (Téléphone domestique)	1880-1900	-		59 V/m
TM 2100	2100-2170	0.57 V/m	-	61 V/m
TM 2600	2620-2690	-	-	61 V/m
TM 3600	3400-3800	-	-	61 V/m
Radar - BLR (Wimax)- FH	2200-6000 (hors Wi-Fi et TM)	-		61 V/m
Réseaux locaux radioélectriques ou Wifi	2400-2483/5150-5350/5470-5 ..	-		61 V/m

Service	Bande de fréquence (MHz)	Mesure	Extrapolation	Valeur limite la plus faible du service
Niveau total d'exposition pour les services considérés		1.227151 V/m		